

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Privas, le 19 octobre 2023

### **Alerte météo de vigilance ORANGE pour les pluies inondations et vent fort sur le département de l'Ardèche**

Le département de l'Ardèche est placé en situation de vigilance météorologique **ORANGE** pour un risque de **pluies inondations** et **vent fort**, à compter de ce jour, jeudi 19 octobre 2023, avec un début d'évènement à 20h00.

Le département de l'Ardèche reste en niveau vigilance **JAUNE** pour un risque **d'orages** jusqu'à demain.

L'Ardèche, la Beaume et Chassezac sont en vigilance **JAUNE crues**.

Ces vigilances sont maintenues jusqu'à demain, mais une évolution est possible tout au long de la journée.

Selon les prévisions de Météo-France, des phénomènes localement violents sont attendus dans le département, nécessitant une vigilance particulière, avec :

- Les cours d'eau cévenols ardéchois et ceux de l'Ardèche du Nord sont maintenus en vigilance jaune par le service de prévision des crues Grand-Delta.

- Les cumuls devraient atteindre 150-200 mm sur les reliefs des Cévennes où les intensités pourraient être de l'ordre de 50mm/h.

- Un renforcement du vent avec des rafales de 100km/h en Vallée du Rhône Sur certaines hauteurs du département, des rafales pourront atteindre jusqu'à 110 km/h sur les reliefs exposés au vent du Sud.

### **Pour la sécurité de toutes et tous, Sophie ELIZEON, préfète de l'Ardèche, recommande à chacune et chacun de faire preuve de la plus grande vigilance :**

- Éloignez-vous des cours d'eau et des ponts bas, rejoignez un point haut ou abritez-vous à l'étage
- Ne vous engagez pas sur une route immergée, même partiellement
- Limitez vos déplacements
- Se renseigner avant d'entreprendre vos déplacements et être très prudents
- Ne descendez pas dans les sous-sols
- Mettez vos biens hors d'eau et localisez votre kit d'urgence
- Mettre à l'abri les objets sensibles au vent
- Ne vous abritez pas sous un arbre
- Évitez les promenades en forêt
- Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoin
- Protégez votre maison et les biens exposés au vent
- Prenez garde aux chutes d'arbres et d'objets
- N'intervenez pas sur les toits

Tenez-vous informés en consultant nos réseaux sociaux et notre site internet [www.ardeche.gouv.fr](http://www.ardeche.gouv.fr).  
Pour suivre l'évolution du phénomène, les communes peuvent se connecter au site: <https://apic-pro.meteofrance.fr/>

**Cabinet de la préfète  
Bureau de la Représentation de l'État et de la  
communication interministérielle**



@Prefet07

Tél : 04 75 66 50 07/14/16  
Mél : [pref-communication@ardeche.gouv.fr](mailto:pref-communication@ardeche.gouv.fr)  
[www.ardeche.gouv.fr](http://www.ardeche.gouv.fr)

Rue Pierre Filliat - BP 721  
07007 Privas CEDEX